

M. Downey: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre quelle est l'attitude des associations d'éleveurs de bestiaux avec lesquels il s'est entretenu durant le congé de Pâques.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, tous les députés du comité connaissent fort bien les opinions, certaines favorables et d'autres défavorables, des diverses associations.

* * *

LES AFFAIRES PROVINCIALES

L'APPLICATION DE LA LOI CONCERNANT L'ORDRE PUBLIC DANS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LE RECOURS À LA LOI SUR LA COUR SUPRÊME

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Se rendant compte dans quel pétrin son collègue le solliciteur général s'est fourvoyé, peut-il nous dire s'il a songé, en invoquant l'article pertinent de la loi sur la Cour suprême, à demander la révocation de la loi adoptée par la Cour suprême de l'Île du Prince-Édouard interdisant les réunions publiques?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous ne déférerions pas à la Cour suprême une affaire concernant une mesure législative provinciale. Si cette loi est contestée de façon quelconque pour des motifs d'ordre constitutionnel, les tribunaux pourront s'en occuper.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire à quel moment et sous quelle forme la Chambre discutera de la loi concernant l'ordre public (mesures provisoires) car à cette occasion, il y aurait lieu de parler de la constitutionnalité de la loi adoptée par l'Île-du-Prince-Édouard?

L'hon. M. Turner: Bientôt, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LE RAPPORT SUR LES PROJETS ET LES RECOMMANDATIONS

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre de l'Expansion économique régionale que je m'adresse. Pour faire suite à la question que j'ai posée au ministre le 1^{er} avril, j'aimerais lui demander s'il peut maintenant nous dire s'il a reçu le rapport de la Société de développement du Cap-Breton concernant le prétendu plan directeur du développement futur de l'île du Cap-Breton. Peut-il nous dire aussi quand on commencera à appliquer ce plan?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, ce plan, je crois, n'est pas encore officiellement approuvé par le bureau de direction de Devco; dès qu'il le sera,—et une étude est actuellement en cours—il me fera plaisir d'en communiquer les conclusions à l'honorable député.

[Traduction]

M. Muir: Monsieur l'Orateur, je voulais demander au ministre quand il a l'intention de déposer ce plan, mais il persiste à dire qu'il n'en a jamais eu connaissance et qu'il ignore tout à ce sujet. Étant donné que le *Post* du Cap-Breton, dans son édition du mercredi, 14 avril, donne en première page un compte rendu complet et détaillé...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député ne devrait pas, dans sa question supplémentaire, présenter un plaidoyer.

M. Muir: Monsieur l'Orateur, il faut bien que je donne quelques détails au ministre, qui se montre vague et confus devant cette situation. Il ne semble pas savoir où en est ce projet, ni même s'il existe. Comme cet article est si complet et si détaillé qu'il ne peut pas s'agir de conjectures, les députés ont certainement droit à...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Muir: Le ministre donnerait-il maintenant des renseignements sur le rapport?

M. l'Orateur: Le ministre voudra peut-être répondre brièvement. Je signale que nous manquons de temps. Il ne reste plus que trois minutes avant la fin de la période des questions et un grand nombre de députés n'ont pu poser leurs questions cet après-midi.

[Français]

L'hon. M. Marchand: J'espère simplement, monsieur l'Orateur, que l'honorable député aura la gentillesse de me faire parvenir un exemplaire du journal dans lequel le rapport est publié.

[Traduction]

M. Muir: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je serai heureux d'envoyer une douzaine d'exemplaires au ministre si cela peut empêcher le gouvernement de jouer avec tant de brutalité, de cruauté et de désinvolture avec les chômeurs de l'île du Cap-Breton, où le taux de chômage est maintenant de 25 p. 100.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES GRAINS

LE COLZA—LA FERMETURE DU MARCHÉ À TERME DE VANCOUVER PAR LA BOURSE DES GRAINS DE WINNIPEG—LA CONSULTATION DU MINISTRE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. A la suite de la décision de la bourse des grains de Winnipeg de fermer le marché à terme du colza à Vancouver, le ministre peut-il préciser à la Chambre s'il a été consulté au préalable et si cette mesure peut être attribuée aux résultats peu satisfaisants enregistrés sur ce marché par rapport aux autres secteurs d'activité sur la côte ouest?